



# PROGRAMME DE FORMATION

## Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

<b>Lieu</b>	Sur votre site ou sur notre site	<b>Type de formation</b>	Présentiel
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 personnes minimum</li> <li>• 10 personnes maximum</li> <li>• Tout public</li> </ul>	<b>Durée totale indicative</b>	14 heures
<b>Délai d'accès et modalités</b>	1 jour sous réserve de fournir le pré requis ci-dessous et les documents administratifs nécessaires à l'inscription	<b>Qualification du dispensateur de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formateur SST à jour de recyclage à la date de fin de la formation</li> <li>• Formateur référencé et rattaché dans la base FORPREV de l'organisme de formation</li> </ul>

<b>Pré-requis</b>	Aucun
-------------------	-------

<b>Objectif</b>	Devenir sauveteur secouriste du travail
-----------------	---

MOYENS TECHNIQUES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Salle de formation permettant la réalisation de mises en situation</li> <li>• Ordinateur / Vidéoprojecteur (fourni par nos soins)</li> <li>• Lot de mannequins (adulte, enfant, nourrisson) avec peaux de visage individuelles (ou dispositif de protection individuelle) et matériel d'entretien des mannequins et consommables (fournis par nos soins)</li> <li>• Défibrillateur automatisé externe de formation avec accessoires (fournis par nos soins)</li> <li>• Plan d'intervention + pictogrammes (fournis par nos soins)</li> <li>• Divers matériels pour la réalisation des simulations</li> <li>• Document de référence et guide des données techniques INRS</li> <li>• Déroulé pédagogique SED Formation (fournis par nos soins)</li> </ul>

OBJECTIFS INTERMEDIAIRES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Domaine de Compétences 1 : Intervenir face à une situation d'accident du travail</li> <li>• Domaine de Compétences 2 : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise</li> </ul>

DOMAINE DE COMPETENCE 1 Intervenir face à une situation d'accident du travail		
SEQUENCES	SAVOIRS	DUREE
<b>Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier le cadre juridique du rôle du SST</li> <li>• Délimiter son champ d'intervention en matière de secours</li> </ul>	00h45
<b>Protéger de façon adaptée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations</li> <li>• Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées</li> <li>• Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même</li> </ul>	00h45



# PROGRAMME DE FORMATION

## Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

SEQUENCES	SAVOIRS	DUREE
<i>Examiner la victime</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée</li> <li>• Reconnaître les autres signes affectant la victime</li> <li>• Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre</li> </ul>	01h15
<i>Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir les différents éléments du message d'alerte</li> <li>• Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise</li> <li>• Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même</li> </ul>	00h30
<i>Secourir la victime de manière appropriée</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer</li> <li>• Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques</li> <li>• Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin</li> </ul>	05h15
<b>DOMAINE DE COMPETENCE 2</b>		
<b>Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise</b>		
<i>Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise</li> <li>• Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise</li> </ul>	01h00
<i>Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées</li> <li>• Déterminer des risques et leurs dommages potentiels</li> </ul>	01h30
<i>Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement</li> <li>• Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée</li> <li>• Proposer, si possible, des pistes d'amélioration</li> </ul>	00h45

METHODE PEDAGOGIQUE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours théoriques avec support audiovisuel</li> <li>• Etude de cas concrets</li> <li>• Vidéos</li> <li>• Démonstrations des gestes par le formateur</li> <li>• Apprentissage des gestes par le stagiaire</li> <li>• Mises en situation pratique d'accident en lien avec l'activité de l'entreprise</li> <li>• Entretien individuel ou en plénière avec le stagiaire évalué</li> </ul>



# PROGRAMME DE FORMATION

## Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

### SUIVI ADMINISTRATIF

Le suivi de l'exécution de l'action est réalisée par :

- une feuille d'émargement (dont une copie est envoyée au client à la facturation)
- une grille de certification conforme au recommandation de l'INRS
- une attestation de présence (envoyée au client à la facturation)

Un aide-mémoire « Sauvetage secourisme du travail » est remis à chaque stagiaire en fin de formation

### EVALUATION

**Epreuve certificative 1**  
(7 min/personne, 1h10  
pour 10 candidats)

**Compétences 2, 3, 4  
et 5**

Elle est réalisée à partir de la mise en place d'une situation d'accident du travail simulée, suivie, le cas échéant, d'une analyse avec le formateur.

Le scénario proposé par le formateur devra être crédible en situation de travail et devra comporter au minimum les éléments suivants :

- 1 victime / 1 lésion,
- 1 ou plusieurs dangers persistants,
- 1 ou plusieurs témoins,
- des moyens de simulation adaptés à la situation de travail choisie.

Le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement face à la situation proposée.

**Epreuve certificative 2**  
(5 min/personne, 0h50  
pour 10 candidats)

**Compétences 1, 6, 7  
et 8**

Avec comme support la mise en situation de travail simulée de l'épreuve 1, le candidat devra répondre, lors d'un échange avec le formateur (en groupe ou en individuel), à un questionnement simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST, et ses compétences en matière de prévention.

**Clôture (15 min)**

- Clôture de la formation
- Evaluation de la formation
- Remise des documents aux stagiaires

### SANCTION DE LA FORMATION

La sanction de l'action est réalisée par :

- une attestation de fin de formation indiquant le résultat obtenu (remise aux stagiaires contre signature)
- la délivrance d'un certificat SST en cas de réussite aux épreuves certificatives d'une durée de 24 mois

### ACCESSIBILITE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Formation accessible sous réserve de pouvoir suivre la formation et réaliser les gestes et exercices pratiques conformément aux recommandations INRS
- Pour tout aménagement, contacter Stéphanie HUET au 0681614773 ou [stephanie.huet@sed-formation.fr](mailto:stephanie.huet@sed-formation.fr)

### VALIDITE DU CERTIFICAT

La validité de ce certificat est fixée à deux ans, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et Actualisation des Compétences » (MAC) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives.

Un SST dont la date de fin de validité de son certificat est dépassée ne peut plus exercer en tant que SST. Il peut néanmoins suivre un MAC pour recouvrer sa certification sous réserve que le délai entre la date limite de validité et le MAC ne porte pas préjudice a priori à la réussite aux épreuves certificatives. Dans le cas contraire, il est conseillé de suivre de nouveau une formation initiale.